



# Médecine - formation à l'étranger

[Deutsch](#) [English](#) [Español](#)

## Approbation

Après vos études de médecine humaine à l'étranger, vous souhaitez exercer durablement et sans restriction en Allemagne en tant que médecin? Dans ce cas, vous avez besoin d'une autorisation officielle obligatoire - l'Approbation.

## Autorisation de travailler (comme médecin) (Berufserlaubnis)

Il est également possible de demander une autorisation professionnelle pour travailler temporairement et de manière limitée en tant que médecin. Celle-ci n'est toutefois valable que pour une durée de deux ans et se limite à une activité sous supervision (non indépendante et non dirigeante).

Dans le Bade-Wurtemberg, l'Approbation et l'autorisation de travailler doivent être demandés auprès du Regierungspräsidium de Stuttgart.

Vous avez besoin de plus d'informations?

Pour en savoir plus sur le sujet consultez notre

[FAQ \(la foire aux questions\): professions de la santé](#) (en allemand)

## Formation dans l'UE / l'EEE / la Suisse

Pour exercer durablement la profession médicale, l'obtention du droit d'exercice (Approbation) est nécessaire. Veuillez envoyer les documents conformément à la demande par courrier.

Veuillez noter que le traitement des documents envoyés (y compris, par exemple, la vérification que le dossier de demande est complet) ne peut avoir lieu que si la compétence locale du Regierungspräsidium Stuttgart est établie. Cela signifie qu'il doit être possible de prouver que la profession médicale sera exercée dans le Bade-Wurtemberg.

Afin de concrétiser la compétence locale, veuillez envoyer une preuve appropriée, par exemple la promesse d'embauche concrète d'un employeur potentiel dans le Bade-Wurtemberg (hôpital, clinique ou cabinet médical) selon laquelle il y a un intérêt à l'embauche en cas d'obtention du droit d'exercice. Si des circonstances personnelles sont invoquées (par exemple des proches parents dans le Bade-Wurtemberg), il convient également de fournir des documents appropriés permettant de le démontrer de manière compréhensible.

Veuillez noter que toutes les demandes du droit d'exercice (Approbation) qui ont été traitées auparavant dans un autre Land ou si vous résidez/résidiez dans un autre Land doivent désormais inclure une promesse d'embauche concrète. Les documents à soumettre doivent être accompagnés de la promesse d'un poste sous réserve d'octroi du droit d'exercice au demandeur.

Les certificats de fin d'études provisoires et limités dans le temps délivrés par les universités ne sont pas suffisants pour

obtenir le droit d'exercice (Approbation) en Allemagne.

---

**Demande du droit d'exercice (Approbation) de la profession médicale en cas de qualification professionnelle acquise dans un autre pays de l'UE (pdf, 39 Ko)** (en allemand)

**Annexe 2 - Certificat médical (pdf, 25 KB)** (en allemand)

Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren

---

Formation dans un pays tiers (hors l'UE l'EEE / Suisse)

Conformément au règlement fédéral relatif à la profession médicale (BÄO), l'octroi du droit d'exercice (*Approbation*) est subordonné à l'équivalence des études de médecine étrangères avec les études de médecine allemandes actuelles le droit d'exercice (*Approbation*) doit être accordée si des études équivalentes sont prouvées ainsi que d'autres conditions telles que la formation médicale entièrement achevée, l'aptitude médicale, l'impunité, des connaissances linguistiques allemandes suffisantes sont prouvées.

## Veillez noter

La vérification du contenu des documents envoyés (y compris, par exemple, la vérification de l'exhaustivité du dossier de demande) ne peut avoir lieu que lorsque la compétence locale du Regierungspräsidium de Stuttgart est établie.

Cela signifie qu'il doit être possible de prouver que la profession médicale sera exercée dans le Bade-Wurtemberg.

Veillez noter que les demandeurs qui ont précédemment déposé une demande d'obtention du droit d'exercice (*Approbation*) dans un autre Land ou qui sont/étaient domiciliés dans un autre Land doivent rendre crédible, par une promesse d'embauche concrète (sous réserve de l'octroi de l'autorisation d'exercer), que la profession médicale sera exercée dans le Bade-Wurtemberg après l'obtention de l'autorisation d'exercer.

## Remarque importante

En règle générale, le diplôme et le droit d'exercice dans le pays où la formation a été suivie doivent être munis d'une apostille de La Haye ou être présentés légalisés par l'ambassade d'Allemagne dans le pays de formation.

Vous trouverez des informations à ce sujet sur

<https://www.auswaertiges-amt.de/de/service/konsularinfo/internationaler-urkundenverkehr>

Le curriculum pour la détermination de l'équivalence via une expertise, doit être soumis en original (en règle générale, avec une traduction en allemand).

Cet original, comme tous les autres documents déposés, reste en possession de l'autorité après la clôture de la procédure.

Tous les autres documents à fournir doivent être des copies certifiées conformes (à l'original).

Des frais administratifs seront facturés en cas de retrait de la demande.

Tous les documents en allemand

[Demande du droit d'exercice \(Approbation\)/droit temporaire d'exercice \(Berufserlaubnis\) de la profession médicale en cas d'étude à l'étranger \(pdf, 30 Ko\)](#)

[Annexe 2 - Certificat médical \(pdf, 25 Ko\)](#)

[Annexe 3 - Promesse d'embauche du futur employeur afin d'obtenir le droit temporaire d'exercice \(Berufserlaubnis\)\(pdf, 29 Ko\)](#)

[Retrait de la demande du droit d'exercice \(pdf, 24 Ko\)](#)

[Verlinkung zu diesem Akkordeon-Element kopieren](#)



Regierungspräsidium Stuttgart

## Contact

### Reconnaissance des diplômes étrangers dans le domaine de la santé

Regierungspräsidium Stuttgart

[Unité 95.2](#)

Landesankennungsstelle für Gesundheitsberufe (LAFG BW)

Ruppmannstraße 21

70565 Stuttgart

Veuillez envoyer les documents de demande uniquement par voie postale.

[Formulaire de contact](#)

[FAQ professions médicales universitaires](#) (en allemand)

### Veuillez noter: Délais de traitement plus longs:

Nous vous prions de bien vouloir comprendre qu'en raison du grand nombre de demandes reçues, il faut s'attendre à des délais de traitement plus longs. Afin que nous puissions traiter les demandes plus rapidement, veuillez soumettre tous les documents de demande complets.

### Offres de consultation individuelle

[Offres de consultation du réseau IQ](#)

[Offres de consultation de l'agence centrale de services professionnels](#)

## Plus d'informations

Brochure sur les bases de l'exercice de la profession médicale par les médecins titulaires de titres de formation délivrés à l'étranger (pdf, 97 Ko) (en allemand)

